

Diplôme Universitaire L'Infirmier(e) de Salle de Surveillance Post-Interventionnelle (SSPI)

Responsables:

- Pr Nathalie NATHAN-DENIZOT, service Anesthésie Réanimation, CHU Dupuytren Limoges et Faculté de médecine, 2 avenue Martin Luther King 87042 Limoges.
Téléphone : 05 55 05 67 91 mail : nathan@unilim.fr

- Mr Dominique AUGUSTE, Directeur de l'école d'Infirmier(e)s Anesthésistes, Hôpital Le Cluzeau, 87042 Limoges Cedex. Téléphone:05 55 05 67 44 mail : dominique.auguste@chu-limoges.fr

Présentation générale de la formation :

Selon son secteur d'activité, l'infirmier(e) est impliqué(e) dans la prise en charge des patients très différents. Si aucune formation spécialisée supplémentaire n'est requise en théorie, certains secteurs d'activités nécessitent une formation complémentaire. L'objectif de cette formation universitaire est de proposer à des infirmiers(es) diplômés(es) d'Etat soit d'acquérir, soit de perfectionner des connaissances à la fois théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge de l'opéré en postopératoire immédiat. Le diplôme est organisé sous forme de cours théoriques et pratiques auxquels est associé un stage pratique de 6 demi-journées, de façon à appréhender le fonctionnement d'une SSPI adulte et pédiatrique.

Objectifs

- Connaître les aspects légaux de la pratique infirmière en SSPI, les principes de vérifications réglementaires du matériel et de l'ouverture de la SSPI
- Connaître les modifications induites par les différents types d'anesthésie de façon à comprendre les éléments de surveillance à mettre en œuvre sur le plan infirmier.
- Connaître les différentes situations à risque pour le patient et leurs facteurs favorisants pour les anticiper
- Connaître les principes de l'évaluation de la décurarisation et savoir la mettre en œuvre
- Connaître les critères d'extubation et savoir la réaliser
- Connaître les risques d'une douleur postopératoire non traitée, savoir l'évaluer (adulte, enfant, patient non communiquant) et mettre en œuvre des actions appropriées
- Acquérir des notions théoriques sur la ventilation assistée
- Connaître les différents éléments du diagnostic infirmier de certaines situations critiques en SSPI, connaître et savoir mettre en œuvre les actions appropriées.
- Savoir mettre en place des indicateurs qualité et des démarches infirmières d'évaluation des pratiques professionnelles en SSPI
- Apprendre à gérer une situation de crise

Programme

- ⇒ La réglementation, l'équipement et l'ouverture d'une SSPI,
- ⇒ Introduction à l'anesthésie :
 - ✓ Les différentes étapes de l'anesthésie
 - ✓ Les différents types d'anesthésie
 - ✓ Le dossier d'anesthésie : notions de traçabilité
- ⇒ La pharmacologie, le mode d'action, la surveillance clinique et para clinique :
 - ✓ Des agents anesthésiques intraveineux et des agents volatils
 - ✓ Des morphiniques et autres analgésiques
 - ✓ Des agents myorelaxants
 - ✓ Des antagonistes (myorelaxant, benzodiazépine, morphinique)
 - ✓ Des solutés de remplissage
- ⇒ La prise en charge de la douleur postopératoire :
 - ✓ Les voies de la douleur
 - ✓ La mise en place du traitement médicamenteux et la surveillance (*utilisation de la PCA – PCEA...*)
 - ✓ Les analgésies loco régionales
 - ✓ L'évaluation de la douleur et le suivi
 - ✓ La spécificité pédiatrique
- ⇒ Accueil du patient, installation, éléments de surveillance, critères de profondeur d'anesthésie et critères de sortie d'une salle de surveillance post interventionnelle
- ⇒ Notions théoriques sur la ventilation assistée et surveillance d'un patient sous respirateur
- ⇒ Les critères d'extubation
- ⇒ Les complications de l'anesthésie survenant en phase de réveil, particularités de l'anesthésie en urgence et de l'enfant
- ⇒ Les surveillances spécifiques aux différentes chirurgies
- ⇒ Les anesthésies locorégionales et leurs complications
- ⇒ La thermorégulation et les moyens de lutte contre l'hypothermie
- ⇒ Les différentes stratégies transfusionnelles per-opératoires et surveillance
- ⇒ Les détresses circulatoires aiguës
- ⇒ Les gestes de première urgence : liberté des voies aériennes, ventilation manuelle au masque et massage cardiaque externe
- ⇒ Le défibrillateur : réglementation, vérification et précaution d'utilisation
- ⇒ Entraînement à la réanimation cardio – respiratoire à partir de situations
- ⇒ Mise en situations pratiques sur mannequins de simulation
- ⇒ La démarche qualité
 - ✓ Les principes conceptuels et réglementaires
 - ✓ L'HAS – La certification – La gestion des risques
- ⇒ Les vigilances : matériovigilance – hémato vigilance – pharmacovigilance – identitovigilance
- ⇒ Les règles d'hygiène communes en anesthésie et en SSPI : techniques de lavages et désinfection des mains – décontamination du matériel selon le risque de contamination – précautions liées à la pratique de l'anesthésie réanimation – précautions à prendre en SSPI – règles d'hygiène et spécificités de la prise en charge du patient contaminant

Modalités du contrôle des connaissances et de validation du diplôme

1- L'assiduité aux enseignements et au stage :

- ⇒ Le candidat justifie d'une présence d'au moins 80% à l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques. Ceci lui permet d'obtenir **10 points**. Aucun point n'est attribué si la présence est inférieure à 80%. Une présence inférieure ou égale à 50% est éliminatoire.

- ⇒ Le candidat justifie d'une présence de 10 demi-journées en stage en SSPI. Ceci lui permet d'obtenir **10 points**. Une présence inférieure à 8 demi-journées est éliminatoire. Pour raison médicale justifiée, un report de stage peut être négocié.

2-Le contrôle continu, noté sur 20 points :

- ⇒ Une épreuve écrite d'une durée d'une heure sanctionne les connaissances de la 1ère semaine d'enseignements. Les modalités d'évaluation seront sous forme de QCM et de QROC et ou de cas clinique.
- ⇒ Ce contrôle continu sera réalisé le 1er jour de la 2ème semaine de la session du mois suivant.

3 - La réalisation d'un travail écrit, noté sur 20 points :

- ⇒ Celui-ci est à remettre au plus tard le 30 Juin 2014

- ⇒ A partir d'un cas clinique, le candidat devra être en mesure de développer une démarche clinique infirmière faisant apparaître les acquisitions faites au cours de la formation.

- ⇒ Le document réalisé qui comporte entre 6 et 8 pages maximum, dactylographiées, hors annexes éventuelles est évalué par un binôme médecin anesthésiste réanimateur / cadre de santé infirmier anesthésiste, ayant participé à l'enseignement du diplôme universitaire.
Il est noté sur **20 points**.
Toute note inférieure ou égale à 7 /20 est éliminatoire.

Pour obtenir le diplôme universitaire, une note supérieure ou égale à 30/60 est exigée

Public : Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat exerçant ou ayant un projet d'exercice en salle de surveillance post Interventionnelle

Organisation : - 8 jours de 7 heures soit **56 Heures** d'enseignement théorique et pratique
- Stage pratique : **10 demi-journées** en SSPI en alternance secteur adulte (CHU Dupuytren) et secteur enfant-femme enceinte (Hopital Mère-Enfant) et/ ou en SSPI de l'établissement de provenance du candidat (si ce dernier n'est pas déjà en exercice dans cette SSPI)

Intervenants : Médecins anesthésistes
Infirmier(e)s Anesthésistes
Cadres de Santé Infirmier(e)s Anesthésistes

Période : Du 27 au 31 janvier 2014 et du 31 mars au 2 Avril 2014 pour l'enseignement théorique.
Les dates de stage peuvent être négociées

Lieu : Ecole Infirmier(e)s Anesthésistes / Faculté de médecine en fonction des disponibilités

Coût : 840 euros de frais de formation auxquels s'ajoutent les droits d'inscription universitaires

Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Date limite d'inscription : 06 Janvier 2014

Nombre de places disponibles : 14 places

Les inscriptions sont enregistrées en fonction de leur arrivée. Les inscriptions doivent parvenir à l'Ecole d'IADE à l'adresse indiquée ci après :

Ecole d'infirmier(e)s anesthésistes
Hôpital le Cluzeau
23, avenue Dominique Larrey
87042 LIMOGES CEDEX
☎ : 05 55 05 62 80

FICHE D'INSCRIPTION

Mr – Mme – Melle NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Code Postal /_/_/_/_/_/_/ Commune :

EMPLOYEUR :

Service :

PRISE EN CHARGE PAR LE PARTICIPANT

Je soussigné, _____, m'engage à régler les frais d'inscription au Diplôme Universitaire «**L'Infirmier(e) en Salle de Surveillance Post-Interventionnelle**», soit **840 €** dès réception de la facture.

Fait à _____ Le _____

Signature

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU L'ORGANISME

Je soussigné,
Atteste que l'entreprise ou l'établissement ci-dessous désigné :

Prend en charge le financement du Diplôme Universitaire «**L'Infirmier(e) en Salle de Surveillance Post-Interventionnelle**», soit **840 €**

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de l'établissement

ACQUITTEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRES

Ceux-ci s'ajoutent aux 840 €

L'inscription sera définitive lorsque les droits d'inscription universitaire seront acquittés.